



Flash Info novembre

Une nouvelle Secrétaire de mairie

Madame Hannotin ayant fait valoir ses droits à la retraite, Madame Clotilde Lescanne, recrutée en septembre, lui a succédé le 1^{er} novembre. Titulaire d'une maîtrise de Droit Public et d'un DESS Gestion Locale du Patrimoine Culturel, et après avoir successivement travaillé aux côtés du député Charles de Courson et au Conseil Général, Madame Lescanne est assistée d'Emilie Le Gloanic.

PLU

La Commission a auditionné les 3 cabinets d'urbanisme précédemment sélectionnés, en présence d'experts de la DDE. Mieux et moins disant, le cabinet Géogram, installé à Witry les Reims, a été unanimement recommandé et retenu par le Conseil.

Cadre de vie, environnement, culture

Mi-octobre, les parterres de l'avenue de Reims et de l'église, les deux monuments aux Morts, les jardinières de la mairie et de l'école maternelle ont été plantés de pensées et de bulbes, qui nous offriront une floraison continue de l'automne au printemps. Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à ces plantations !

Désireux d'améliorer notre cadre de vie de façon durable et harmonieuse, nous avons lancé une consultation auprès d'une dizaine de cabinets d'architectes pour étudier et réaliser l'aménagement paysager du village.

La Mission Inter-Services de l'Eau a inscrit début octobre le **captage de la Garenne** sur la liste des 7 sites les plus prioritaires du département. Enjeu qualitatif majeur, la stabilisation du paramètre nitrate dans la fourchette 45,57-55,31 mg/l, allié à une teneur en pesticides la plus faible possible, est l'objectif visé à terme. La teneur en sélénium reste également suivie attentivement. Les analyses hydrographiques ayant inclus la parcelle «La Garenne » dans l'aire d'alimentation de captage d'eau potable, la Sté Compas a renoncé fin octobre au projet d'y implanter une plate-forme de stockage et de distribution de produits phytosanitaires.

L'assemblée générale constitutive de l'association « **Escales à Gueux** », Espace, Culture, Animations, Loisirs, Evènements, Sorties se tiendra le 9/12 à 19h, salle des fêtes, avenue de la Gare.

En prévision de l'inauguration de la Maison des sports, un **concours de photographies** sur notre village est lancé. Les œuvres retenues seront exposées et un album édité (modalités disponibles en mairie début janvier).

- Sécurité publique

Suite à l'accident mortel survenu cet été, un panneau indicateur du lieu-dit « Le Camp » sera posé sur la RD 27, limitant la vitesse à 70 km/h.

Dès réalisation par les Services du Conseil Général d'un marquage au sol adapté sur la RD 26, la rue de la Belle-Image sera barrée en son milieu, les rues de la Tuilerie et de la Saule Coquette restant accessibles aux seuls riverains. La limitation de vitesse, déjà fixée à 30 km/h, sera étendue à toute la rue, lotissement « Les Royats » y compris.

Des finances saines, des investissements réfléchis

Fin octobre le Conseil a voté le budget supplémentaire. Principales décisions prises :

l'acquisition de terres (293077 €), la remise aux normes de la salle des Sports (140000 €), l'enfouissement des réseaux avenue Mme Eugène Roederer (108000 €) et la réalisation d'études bâtiments, voirie, déplacements et embellissement (90000€). Des marchés de maîtrise d'oeuvre, qui visent à recruter des cabinets susceptibles de réaliser au meilleur coût toutes les études préalables aux travaux décrits, ont ainsi été lancés pour les travaux de voirie avenue Mme Eugène Roederer et rues du Moutier, des Ecoles, de l'Eglise et de la Moufle, ainsi que pour l'aménagement et l'embellissement paysager du village.

Les résultats des différents diagnostics demandés détermineront le programme d'investissements communaux de la mandature.

Travaux de voirie

De nombreux travaux de réfection ont été réalisés dernièrement :

- réfection des voiries rue du Moutier (17.925€ HT), rue du Fond de la Croix-Rouge (13.640€ HT)
- aménagement de trottoirs et pose de bordures dans la zone artisanale (11.994 € HT), route de Muizon (6.850 € HT) et prochainement rue du Moutier (1.720 € HT).

Réalisation d'une salle de réception

Début novembre, un entrepreneur privé a présenté un projet de salle de réception (réunions, réceptions, séminaires) qui conduit à reconsidérer la viabilité économique d'une salle des fêtes communale. Le conseil municipal a validé ce projet et décidé la vente pour 275 000 € d'un terrain pour l'accueillir, courant 2010.

Repas des Aînés

Le traditionnel repas se déroulera le 14 décembre, salle des fêtes de Jonchery, la Maison des Sports étant en cours de rénovation. Comme à l'habitude, des Jeunes, des membres du Comité des Fêtes et des Conseillers participeront à la bonne organisation de cette journée.

Conseil Municipal Jeunes

Les élections du prochain Conseil Municipal Jeunes se dérouleront en mairie le **vendredi 5 décembre**, de 15h à 18h30. **Tous** les jeunes du village scolarisés en classe de CM1, CM2, 6^e, 5^e, 4^e et 3^e sont invités à participer à cette élection.

Accueil scolaire en cas de grève

Conformément à la loi du 20 août 2008, une quinzaine d'enfants ont été accueillis lors de la dernière grève.